



## Les Archers d'Hélène Tir à l'arc Surgères

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective  
du 13 janvier 2018

### Invité présent :

- M. Younès Biar, député suppléant

### Invités excusés :

- Mme Catherine Desprez, maire de Surgères
- Mme Solène Guillemette, CDC
- Mme Odette Huet, vérificatrice aux comptes – L'Hebdo de Surgères
- M Stéphane Augé, adjoint au Maire chargé des sports
- M Marc Duchez, CDC
- M. Le Président de la FFTA
- M. le Président du Comité régional

### Quorum :

44 archers présents ou représentés (18 pouvoirs) sur 67 licenciés.

\*\*\*\*\*

Le 13 janvier 2018 à 19h30 à Surgères, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis à l'ENILIA-ENSMIC à Surgères, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, présidente de l'association.

Elle était assistée du Vice-président, de la secrétaire et du Trésorier

Madame Huet, vérificatrice aux comptes de l'association, était absente mais avait transmis son rapport de vérification.

Le quorum étant atteint l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

### **Ordre du jour selon convocation.**

Mme La présidente a précisé que l'ensemble des documents seront mis en ligne sur le site internet du club.

Mme la Présidente remercie de sa présence M. Younès Biar, député suppléant.

Monsieur Augé, excusé, avait transmis son message par email à Mme La Présidente « Il assure le soutien de la municipalité technique et financière, pour la nouvelle année »

### **Rapport de l'AG 2017**

En ligne depuis 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

#### **Vote du rapport d'AG 2017 : Vote à l'unanimité**

**La Présidente fait lecture du rapport moral**, et adresse ses remerciements :

- aux membres du comité directeur, aux archers et à leur famille qui font qu'il y a toujours une très bonne ambiance au club ;
- aux gardiens du complexe sportif pour leur disponibilité ;
- à l'ENILIA-ENSMIC pour le prêt de la salle pour l'AG ainsi que le sponsoring en offrant des paniers garnis lors de tous nos concours/championnats.
  
- Nous avons eu ce matin, 1 nouvelle licence, le club est à 68 licenciés, ce qui est 2 fois plus que la moyenne nationale.
- L'organisation du championnat de France scratch poulies va nous permettre de renouveler nos cibles pour les compétitions salle et extérieures, d'avoir du matériel vraiment correct mais surtout facile à manipuler ! Mais également cela nous permettra de remplacer les « cœurs » de nos cibles mobiles lors des entraînements en salle, ce qui devient indispensable.
- Le terrain extérieur est devenu trop petit. Beaucoup d'archers tirent à 60m et 70m. Actuellement, notre pas de tir, ne permet pas aux archers de tirer tous ensemble. Il faut aussi rapidement le sécuriser en mettant une grille de protection.

#### **Vote du rapport moral : Vote à l'unanimité**

**Rapport d'activités :**

- Voir document d'AG.
- Le nombre de licenciés en fin de saison était de 73.
- 2 Podiums nationaux sur la saison 2017 : Sarah Bérard, Championne de France tir Campagne et Déborah Grip, vice-championne de France tir nature

## **Rapport financier**

- Les finances sont saines.
- Le résultat net est bénéficiaire, les 2 dernières années étaient déficitaires.

Lecture du Rapport du vérificateur aux comptes et en l'absence de questions,

**Vote du bilan financier : Vote à l'unanimité**

Nomination d'un vérificateur aux comptes : Odette Huet

## **Projets et budget saison 2017**

- Organisation du Championnat régional salle jeune le 10 et 11 février 2018 : participation de 160 archers.
- Organisation du championnat de France Poulies et finales DNAP du 6 au 8 juillet 2018 sur le terrain de rugby : mise en place d'un financement participatif sur internet
- Organisation d'un concours tir 3D en octobre 2018 (en projet)
- Le Comité Départemental a mis en place un programme « Amazone » destiné aux femmes atteintes du cancer du sein. Le club met en place une section, les cours seront assurés par Gilles Tasset.
- Le club envisage d'ouvrir une section « Run Archery » qui allie course à pieds et tir à l'arc sur des distances de 1km avec des arrêts au pas de tir (tir debout et tir à genou), l'archer court avec son arc en main.
- Le club propose d'augmenter le prix de la part club de la licence de 4€

**Vote du budget prévisionnel sur cette base : Vote à l'unanimité**

## **Questions diverses :**

- Est-ce que le financement participatif est uniquement réservé au Championnat de France ? Est-ce qu'il sera étendu au club ? On pourra créer un financement participatif pour le club. C'est 1 grande 1<sup>ère</sup> pour nous, donc on va attendre les retombées du Championnat de France.

Mme La Présidente donne la parole à M. Younès Biar, député Suppléant.

Younes Biar : « Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour le nombre de participants à votre AG. Je vais essayer de lancer une invitation à Mme la Ministre des Sports pour le Championnat de France.»

L'Assemblée Générale s'est terminée par la remise de cadeaux pour les archers ayant fait des podiums nationaux (Sarah Bérard et Deborah Grip).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45

Il est dressé le Procès Verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

À Surgères, le 19 janvier 2018

La Présidente de Séance

Geneviève Freund



La Secrétaire de séance

Emmanuelle Roulin

